



Sans consultation du CTSD et du CDEN, le **DASEN a décidé** d'une mesure « **d'étiquetage** » des **postes de CP ou CE1 dédoublés** pour la rentrée 2021 dans les écoles de l'éducation prioritaire.

A terme il est à craindre que ces postes deviennent des postes à profil, attribués après entretien devant une commission et avis des IEN et non plus au barème comme actuellement en Haute Garonne.

Ces postes à profil induiraient des exigences particulières définies par une fiche de poste et entraîneraient des contraintes pédagogiques notamment concernant les évaluations et les méthodes.

Cette mesure est une attaque grave contre nos droits collectifs et individuels !

Ce n'est qu'un début, dès l'an prochain ce seront les GS dédoublées qui subiront le même sort ...

Nous pouvons craindre qu'il en soit de même pour les GS, CP et CE1 à 24 dans toutes les écoles.

Le conseil des maitres.sse.s et la direction d'école seraient dessaisis du libre choix de l'organisation pédagogique et de la répartition des niveaux d'enseignement au sein des écoles !

- Mobilité interne entravée au sein d'une même école sauf à participer au mouvement.
- Remise en cause de la règle du dernier.ère arrivé.e, en cas de fermeture de classe,
- Possible restriction du droit au temps partiel sur les classes de CP et CE1 et pour y exercer en tant que directeurs.trices.

Abandon ferme de cette mesure !

- Ni requalification, ni profilage des postes !
- Respect de la liberté pédagogique et des prérogatives du conseil des maîtres.sse.s !
- Pour le retour à un mouvement basé sur le barème".

Pour une école de qualité, pour des enseignant.es de haut niveau c'est de formation et moyens dont nous avons besoin, pas de sélection !

Toutes et tous en **GREVE**
vendredi 26 mars

10h30 : AG plein air devant le RECTORAT

12h-14h: rassemblement devant de RECTORAT

demande AUDIENCE INTERSYNDICALE

remise des motions du conseil des maîtres.sse.s et des pétitions.